|93

la mantesada

MAGAZINE MUNICIPAL DE LA FARE LES OLIVIERS - AVRIL 2023

PAGE 10
La commune investit dans le numérique dans les écoles élémentaires

PAGE 16
Villes et villages fleuris : La Fare les Oliviers décroche sa première fleur !

Quand le sport gomme la différence !

P. 9

LA FARE LES OLIVIERS

DÉCOUVERTE

Journal d'information municipal édité par la Mairie de La Fare les Oliviers, place Camille Pelletan, 13580 La Fare les Oliviers - Directeur de la publication : Olivier Guirou - Comité de rédaction : Service communication Photos : Ville de La Fare les Oliviers, Fotolia, freepik, Artcom - Conception et direction artistique : Artcom - Impression : Imprimerie Masson - Dépôt légal : Juin 2013 - Tirage : 4.200 exemplaires - Avril 2023 - N°93

Chères Farenques, chers Farencs,

Il me serait impossible de commencer cet éditorial sans évoquer le budget que vous découvrirez plus loin dans le magazine et qui a été particulièrement complexe à équilibrer cette année. Comme toutes les communes de France, nous sommes confrontés à des difficultés financières. Nous l'avons suffisamment répété : les recettes sont en baisse constante tandis que les dépenses contraintes augmentent.

Ces dernières semaines, nous avons dû prendre des décisions difficiles et, croyez-moi, ce n'est pas de gaieté de cœur que nous les avons prises. Les élus d'opposition expliqueront sûrement, chiffres à l'appui, à quel point les finances communales pourraient être mieux gérées. Prendre quelques chiffres isolés, sans explication aucune, donne une vision tronquée de la réalité. C'est le jeu en politique, mais c'est un jeu qui ne m'intéresse guère !

Face à cette situation inédite, seul l'avenir de La Fare les Oliviers m'importe. Avec l'ensemble de l'équipe municipale, nous nous efforçons de maintenir notre politique d'investissement afin de terminer les grands projets pour lesquels vous nous avez réélus en 2020.

Le chantier de l'école Paul Doumer, le « grand chantier » de ce mandat, arrive tout doucement à son terme et occupe une place importante dans notre budget d'investissement 2023. Qui aurait cru lorsque le chantier a démarré en 2019 que nous traverserions une pandémie mondiale, suivie par une guerre aux portes de l'Europe ainsi que d'une inflation historique ! Malgré tous ces imprévus, les élèves pourront enfin investir leurs nouveaux locaux à la prochaine rentrée - une école neuve pour les maternelles et une école entièrement rénovée pour les élémentaires.

Toujours dans le domaine de l'éducation, je suis particulièrement heureux d'avoir pu équiper les 2 groupes scolaires de « classes numériques ». Lors d'une visite ce mois-ci, j'ai pu constater à quel point ce nouveau matériel va être d'un soutien précieux pour les enseignants et, on l'espère, faciliter les apprentissages pour les élèves.

Quelques bonnes nouvelles tombées en début d'année ont été l'occasion pour moi de saluer, une fois de plus, le travail réalisé par nos services au quotidien. La Fare les Oliviers figure au palmarès 2023 du label Villes et Villages Fleuris avec une première fleur et notre cuisine centrale a décroché le premier niveau du label Ecocert. Je suis vraiment reconnaissant des efforts faits par nos services à qui on demande de réduire leurs budgets de fonctionnement, mais qui continuent de fournir un travail de qualité. Ces deux labels en sont la preuve !

Avec l'arrivée des beaux jours, les manifestations sportives et culturelles reprennent. Grâce aux associations et aux services municipaux, les prochaines semaines seront plutôt animées ! Après les Randos Orientation Farenques et le beau carnaval, vous pourrez bientôt assister au Troc aux Plantes, au grand retour du Cross André Michel, à La Fête du Livre, de l'Art et du Jeu ou mesurer vos performances sportives lors du Trophée du Castellas. Tous ces bons moments partagés avec vous apportent une note d'optimisme et nous rappellent l'essentiel – ce lien social dont nous avons tous besoin. Profitons de ces instants pour apporter un peu de joie de vivre dans notre quotidien !

Olivier Guirou
Maire de La Fare les Oliviers
Président de l'EPAGE Menelik

LA FARE LES OLIVIERS

Vivre

7 Portraits de Farencs

9 Quand le sport gomme la différence

10 La commune investit dans le numérique dans les écoles élémentaires !

11 Un banc rouge contre les violences faites aux femmes

12 Apprendre à cuisiner avec un petit budget

Sortir, bouger, découvrir

13 Prochains événements de l'Office Municipal de la Culture

14 La Fare les Oliviers décroche sa première fleur !

16 Lou pouèto païsan

Village en action

17 La Fare les Oliviers récolte sa première carotte !

18 Préservation de la biodiversité

19 Budget 2023

S'informer

22 Infos pratiques diverses

30 Agenda

EN BREF

Une réunion publique pour mieux comprendre les enjeux de l'eau

Au mois de mars, une réunion publique au sujet de l'avenir de l'Arc et de ses affluents a eu lieu au centre culturel Jean Bernard.

Organisée par Menelik, l'établissement public en charge de la gestion des cours d'eau, l'objectif de cette réunion était de sensibiliser les participants aux multiples enjeux et de les inciter à partager leurs idées grâce à un jeu collaboratif.

Ce jeu de plateau permet d'imaginer des solutions pour préserver l'Arc et ses affluents, dans le contexte du changement climatique.

Les idées qui ont émergé seront ensuite partagées et discutées afin de nourrir le nouveau Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) de l'Arc.

Plus d'infos : https://www.menelik-epage.fr/

Journée nationale du Souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc

"*Nous devons transmettre cette mémoire pour rendre hommage à tous ceux qui ont subi ce passé douloureux, mais également pour donner aux jeunes générations la connaissance qui leur permettra de construire un avenir meilleur*", extrait du discours d'Yves Lombardo, maire adjoint délégué à la sécurité et aux affaires militaires.

Le conseil municipal junior s'est joint aux autorités miliaires et civiles pour cette cérémonie de commémoration dont l'assistance a été honorée par la présence du commandant Nicolas Becette de la Base Aérienne 701 de Salon de Provence.

Quelques particuliers passionnés d'histoire ont prêté des véhicules et des tenues d'époque. Un grand merci à Michel Favier, à Jean-Claude Manera, à David Henneuse, à Irène Roubi, à Régis Garrido ainsi qu'à Patrick Troisi.

Les Randos Orientation Farenques

Plus de 300 personnes ont participé à l'édition 2023 des Randos Orientation Farenques au mois de mars.

Malgré le temps initialement annoncé, les randonneurs ont pu profiter d'une belle journée en colline sur les différents parcours proposés par les éducateurs sportifs du service sport, associations, jeunesse.

De nombreuses familles avec de jeunes enfants se sont lancées sur les petits circuits de 3km et 5km alors que les plus sportifs, très souvent des habitués de cet événement sportif, ont préféré s'attaquer aux parcours plus exigeants.

Bibliothèque municipale Denise Sicard – un joli voyage entre le froid glacial des pôles et l'ère des dinosaures

Au mois de février la bibliothèque a proposé à ses adhérents un voyage dans le froid extrême des pôles avec exposition et jeux givrés.

Mais la chaleur est vite revenue grâce à la 2ème édition du « *blind date with a book* » de la Saint Valentin ! Le concept : proposer aux lecteurs un roman empaqueté sans possibilité d'en connaitre le titre, la couverture ou encore l'auteur.

Sur chaque ouvrage, quelques indices permettent juste d'avoir une idée du genre. Effet de surprise garanti ! L'idée vous emballe ? Rendez-vous l'année prochaine !

En mars-avril, les dinosaures se sont installés à la bibliothèque pour le plus grand bonheur des enfants ! Exposition, atelier et jeux se sont succédés sous le regard attentif des T-Rex, ptérosaures et autres créatures inquiétantes….

Ne ratez pas notre prochain thème « Même les superhéros vont à la bibliothèque ».

Les grosses têtes de retour pour l'édition 2023 du carnaval

Le 1er avril, le Roi Carnaval et ses amis ont été rejoints par de nouvelles créations comme le chat du Cheshire, les Minions ou encore Dark Vador pour la deuxième édition du « Carnaval en Folie » organisée par Cultur'A La Fare.

Cet événement haut en couleurs a fédéré de nombreuses associations : l'AEPGV, la FCPE Paul Doumer, la Souris Verte, DECLIC, le Collectif Citoyen, le Judo Club La Fare, les Coccinelles, Pom d'Api, le Bulls Baseball, l'ACAF ainsi que le collège Louis Leprince Ringuet, le conseil municipal junior et la ludothèque Récréajeux.

Les danseuses de Cultur'A la Fare ont animé le cortège durant tout l'après-midi pour terminer sur une flashmob diffusée quelques semaines avant le carnaval via les réseaux sociaux.

Le spectacle de clôture du carnaval a été assuré par les musiciens de l'Ecole Municipale de Musique, d'Art et de Danse ainsi que l'association Millenium Project.

Spectacles de l'Office Municipal de la Culture

Le 13 janvier

« Le secret »,
soirée musicale avec Marion Rampal et Pierre-François Blanchard

Le 3 février

« Et pendant ce temps, Simone Veille »,
théâtre humour sur une idée folle de Trinidad

Le 3 mars

« Nuovo Barberia Carloni »,
théâtre sans parole avec la compagnie « Teatro Necessario »

Le 7 avril

« La métamorphose des cigognes »,
pièce écrite et interprétée par Marc Arnaud.

Portraits de Farencs

Ilyana MOKEDDEM

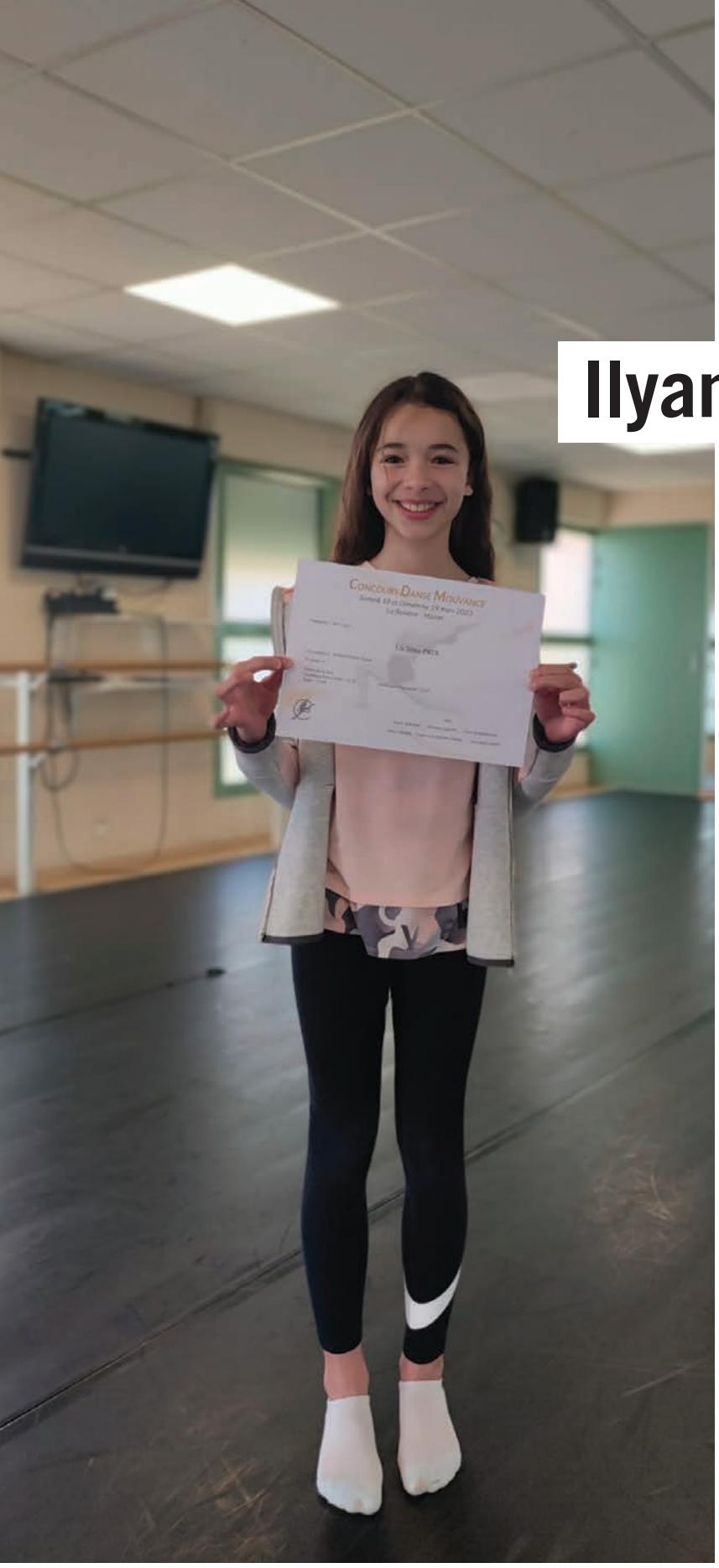

Une élève de l'EMMAD primée au concours « Danse Mouvance »

Félicitations à Ilyana Mokeddem qui a remporté le deuxième prix au concours chorégraphique « Danse Mouvance » le 18 mars dernier à La Boiserie de Mazan.

Elève de l'Ecole Municipale de Musique, d'Art et de Danse, Ilyana suit des cours de Modern'Jazz depuis 2018. Entraînée par sa professeur Emma Tomé, elle a présenté un solo en jazz qu'elle a exécuté à la perfection devant un jury exigeant composé d'experts reconnus dans la profession.

Ce concours est réputé particulièrement difficile en raison du haut niveau ainsi que le nombre de candidats.

C'est une grande première pour Ilyana qui espère pouvoir participer à d'autres concours dans le futur

« *Je suis particulièrement fière d'elle* » *explique sa professeur Emma. L'implication, et la persévérance d'Ilyana lui ont permis de réaliser une très belle prestation pour un premier concours, j'espère pouvoir l'accompagner encore longtemps dans le monde de la danse* ».

La Forêt Farenque fête le 30ème anniversaire de l'opération « *Une naissance, un arbre* ».

Au mois de février, c'est sous un soleil radieux et dans une colline qui sentait bon le thym et le romarin que l'association « La Forêt Farenque » a célébré le 30ème anniversaire de l'opération « une naissance, un arbre ».

2402 arbres plantés

Au cours des 3 dernières décennies, 2402 familles ont été invitées à assister à ce joli événement annuel pour planter un arbre à l'occasion de la naissance de leur enfant. Un symbole fort de vie qui a également permis à Thierry Alonso de sensibiliser les Farencs à la préservation de la colline, ravagé par plusieurs incendies entre 1985 et 2000.

Un chêne vert, symbole de la jeunesse

Pour marquer cette date symbolique, un chêne vert a été planté en présence d'Alexia Belloi et de Maxime Alonso, marraine et parrain de l'événement. En 1993, ils faisaient partie des tout premiers bébés de l'opération « une naissance, un arbre ».

Le député Jean-Marc Zulesi, le conseiller départemental Yannick Guerin ainsi que le maire Olivier Guirou avaient fait le déplacement pour remercier Thierry pour son engagement car, depuis 1981, il s'implique sans relâche dans la préservation de la colline, aidé par ses 2 fils Mickaël et Maxime.

Olivier Guirou a salué le travail réalisé par Thierry Alonso depuis plus de 40 ans, précisant que sans l'engagement des associations comme la Forêt Farenque, l'ACOPA, l'association des chasseurs et la RCSC aux côtés de la commune et de l'Office National de Forêts, « *la colline n'aurait pas cet aspect suite aux feux destructeurs auxquels la commune a fait face* ».

La Forêt Farenque – un peu d'histoire

En 1981, de retour du service militaire, Thierry commence à ramasser et à faire germer les graines de pin qu'il plante ensuite en colline.

En 1990, il crée l'association La Forêt Farenque pour partager cette passion avec les écoliers, collégiens et habitants de la Fare qu'il associe à des opérations de reboisement suite aux incendies.

En 1993, à l'occasion de la naissance de son fils Maxime, il lui vient l'idée de créer « une naissance, un arbre » pour que chaque bébé farenc puisse avoir « son » arbre en colline.

Infos :
association.foretfarenque@gmail.com

Quand le sport gomme la différence

Ecole élémentaire de la Pomme de Pin

Quelle meilleure façon de sensibiliser au handicap que par le jeu et le sport ? C'est le constat de l'association « Tous Ensemble Sporting Club » (TESC) qui est allée à la rencontre de 2 classes de l'école élémentaire de la Pomme de Pin lors d'un cycle d'initiation au handfauteuil. Faire accepter la différence en proposant aux personnes valides de jouer en fauteuil, c'est le pari de cette association intercommunale.

L'initiative a été très appréciée par les élèves qui, dès la deuxième séance, maîtrisaient le fauteuil et prenaient autant de plaisir à marquer des buts que dans n'importe quel autre sport. Apprendre à passer le ballon sans s'arrêter, se déplacer sur toute la longueur du terrain, de petits jeux encadrés par Andy l'éducatrice sportive ont permis d'emmener les élèves tout doucement vers de « vrais » matchs.

Très enthousiastes, les enfants se sont montrés curieux et ont cherché à comprendre les difficultés auxquelles les joueurs en fauteuil doivent faire face. Ils écoutaient attentivement les conseils d'Andy pour savoir quelles techniques permettraient d'améliorer leur jeu.

La philosophie du TESC Handfauteuil consiste à créer des rencontres entre personnes handicapées et valides pour aller plus loin dans l'acceptation et la compréhension de la différence. C'est pour cette raison que début avril, dans le cadre de la semaine olympique, les élèves ont également pu s'initier à la boccia, un jeu paralympique et rencontrer un licencié du TESC en situation de handicap.

Une nouvelle date est programmée au mois de mai où les élèves participeront à un tournoi de handfauteuil avec des équipes mixtes de « handis » de l'IEM (Institut d'Education Motrice) Saint Thys et « valides » car, pour le TESC, le vivre ensemble passe d'abord par le faire ensemble !

Ces séances sportives ont permis de commencer à décomplexer le handicap auprès de ce jeune public. L'association espère ainsi effacer les préjugés et démontrer que la différence et la diversité peuvent, au contraire, être source de richesse et de belles rencontres !

TESC Handfauteuil

Créée en 2017, l'association œuvre à faciliter l'accès de toutes les personnes en situation de handicap à la pratique des activités physiques et sportives adaptées. Elle favorise la mixité entre personnes valides et celles en situation de handicap grâce aux séances d'entraînement mixtes pour enfants et adultes.

Le TESC Handfauteuil mène des actions de sensibilisation régulières dans les école élémentaires et les collèges du territoire.

hand.tesc@gmail.com
www.facebook.com/HandFauteuilTESC/

Classe mobile : chaque valise contient 15 tablettes

La commune investit dans le numérique dans les écoles élémentaires !

Depuis les vacances de février, les salles de classe des écoles élémentaires se sont transformées en salles numériques grâce à l'installation de vidéoprojecteurs interactifs (VPI). Chaque groupe scolaire est également équipé d'une classe multimédia mobile.

Retour sur un projet ambitieux mais nécessaire

La crise sanitaire a entrainé une forte mobilisation des outils numériques lors des périodes de confinement. Le gouvernement, dans le cadre de son Plan de Relance, a mis en place un appel à projets destiné en partie aux écoles élémentaires afin de réduire les inégalités scolaires, lutter contre la fracture numérique et assurer un égal accès à l'éducation pour chaque enfant.

La municipalité, en concertation avec les Directrices, a décidé de souscrire à ce projet et ainsi faciliter le virage numérique des écoles du village. Les 24 classes des écoles élémentaires sont désormais équipées d'un VPI dernière génération, relié à un PC portable. Les classes mobiles, quant à elles, sont composées d'un ensemble de 15 tablettes et d'un portable, contenus dans une valise.

L'utilisation de ces outils numériques a pour objectif d'aider les enseignants à faciliter la compréhension des apprentissages et à maintenir l'attention des élèves grâce à cette petite touche d'interactivité.

L'effort financier est important, mais il était nécessaire pour préparer nos élèves à leur environnement numérique de demain.

€ **Coût global** des matériels et logiciels : **115 433 €**
dont une aide attendue de l'Etat de **65 150** €

Les enseignants, très pro actifs sur ce projet, ont également suivi une série de formations pour profiter pleinement du potentiel de ces nouveaux outils et les faire rapidement partager à leurs élèves !

VPI et classe mobile, quelle différence ?

Un VPI permet de projeter les cours sur un écran interactif. Le feutre et le stylet peuvent être utilisés simultanément pour écrire, zoomer, réduire, déplacer le contenu des pages. Les enseignants peuvent ainsi profiter d'un tableau numérique tout en conservant un tableau classique.

Une classe mobile permet aux enseignants de faire cours dans n'importe quelle salle de l'école, de créer des petits groupes de travail, et de familiariser chaque enfant avec l'outil numérique.

Les avantages des outils numériques sont nombreux :

- La grande diversité des ressources adaptées grâce aux logiciels éducatifs interactifs ;
- Des apprentissages plus « attractifs » et engageants avec des activités interactives, même pour des matières réputées difficiles ;
- Une meilleure coopération entre les élèves grâce au travail de groupe ;
- La possibilité d'alterner le numérique et le papier selon les activités.

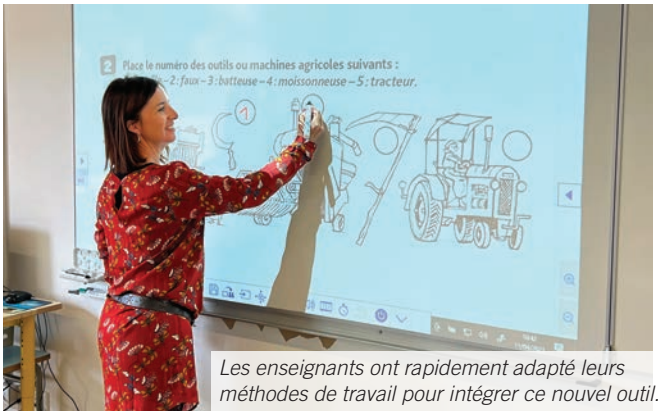

Les enseignants ont rapidement adapté leurs méthodes de travail pour intégrer ce nouvel outil.

Un banc rouge contre les violences faites aux femmes

Le 15 mars dernier, un banc rouge a été inauguré sur la Place des Droits de l'Homme pour dire « stop » aux féminicides et aux violences intra-familiales.

A l'instar des villes de Saint-Chamas et de Berre l'Etang, La Fare les Oliviers s'est associée à une chaîne de solidarité qui a pour point de départ le décès de Laura B, originaire de Saint Chamas, morte sous les coups de son compagnon en 2019.

Ces bancs, installés dans de nombreuses villes en France ont pour objectif d'interpeller les passants et ainsi rendre plus visible le fléau des violences faites aux femmes.

Placé à proximité de la cabane aux livres, de l'Epicerie du Coeur et à deux pas de la Police Municipale, le père de Laura espère que ce banc, loin d'être un lieu de recueillement, sera vecteur d'espoir et deviendra un lieu d'expression permettant de libérer la parole autour des violences faites aux femmes et aux enfants.

Une cérémonie empreinte d'émotion

Au cours de cette cérémonie, Azdine Bouncer et sa partenaire Mari Santiago de l'école de danse "Bounce School" ont exécuté une chorégraphie très émouvante sur la chanson "Les Vieux Amants" de Jacques Brel.

Quelques élèves du collège Louis Leprince Ringuet ont assisté à la cérémonie, accompagnés de Monsieur Noël, leur professeur d'histoire-géographie. Cinq d'entre eux ont lu des textes préparés en cours après un travail réalisé sur les mécanismes des violences. Leurs mots ont particulièrement touché le père de Laura.

Le conseil municipal junior était également présent pour dévoiler la plaque avant d'inviter l'assistance à déposer des roses blanches sur le banc.

Et le travail de sensibilisation doit se poursuivre car, au 8 avril 2023, le collectif « Féminicides » recensait 33 meurtres par conjoint depuis le début d'année …

> *« Nous, les garçons et les hommes que nous deviendrons sommes concernés par ces violences contre les femmes. Nous pouvons être témoin et cela peut concerner une femme de notre entourage : notre mère, notre soeur, notre future fille. Nous avons la responsabilité de créer une génération d'hommes sans violences envers les femmes ».*
>
> Raphaël,
> élève en 5ème
> au collège Louis Le-prince Ringuet.

Rendez-vous sur le site de la commune pour en savoir plus sur cette action !

Vous êtes victime de violences ?

3919 Violences femmes info *(24h/24 7j/7)* https://arretonslesviolences.gouv.fr/

0800 05 95 95 SOS viols femmes informations *(du lundi au vendredi de 10h à 19h)*

119 Allô enfance en danger *(24h/24 7j/7)*

En cas d'urgence, composez le **17** ou le **114** par SMS

Apprendre à cuisiner avec un petit budget

Qu'est-ce qu'on mange ce soir ?

Si cette question nous concerne tous, manger sainement peut s'avérer un véritable casse-tête pour les personnes en situation de précarité. C'est pour cette raison que l'Epicerie du Cœur a souhaité mettre en place des ateliers de cuisine pour ses bénéficiaires afin de montrer quelques astuces pour bien manger, même avec un petit budget.

Un premier atelier proposé à l'ensemble des bénéficiaires s'est déroulé en février, animé par Laurence Rosmarino, conseillère municipale déléguée au CCAS et diététicienne diplômée. L'objectif de la journée était de montrer qu'il est possible de cuisiner des recettes simples, réalisées avec les produits disponibles dans les rayons de l'Epicerie du Cœur ainsi que les légumes de saison cultivés par les Jardins Alexis.

Ce type d'atelier permet de transmettre des gestes simples, de donner quelques idées, de (re)découvrir des aliments qu'on n'a pas l'habitude de manger, de partager un repas ensemble et surtout de (re)trouver l'envie de cuisiner. Tout se passe dans une ambiance bienveillante et détendue.

Au menu de ce premier repas : minestrone, gratin de fenouil et crêpes que les participants ont pu déguster ensemble à la fin de l'atelier. Les retours étaient plutôt positifs et toutes les personnes présentes ont confirmé qu'elles souhaiteraient renouveler l'expérience.

L'épicerie s'est fixé l'objectif d'organiser des ateliers réguliers en fonction des aliments disponibles dans les rayons de l'épicerie.

Des travaux d'aménagement réalisés en 2021

L'atelier du mois de février est la concrétisation d'un projet initié il y a quelques années par le CCAS qui avait pour objectif de créer un nouveau lieu d'accueil, d'écoute et d'échange d'informations dans les locaux de l'Epicerie du Cœur.

Des travaux de rénovation ont été réalisés en 2021 par les services techniques de la commune qui ont également installé une nouvelle cuisine en prévision des ateliers autour de l'équilibre alimentaire.

D'autres thématiques pourront également être abordées lors des ateliers : la nutrition, la santé, mais aussi les économies d'énergie ou encore l'estime de soi.

20% du prix du marché

Quelques chiffres clés

En 2022, l'Epicerie du Cœur a accueilli **38 foyers farencs.**

Les produits sont proposés **à 20% du prix du marché**

Pour pouvoir bénéficier de l'épicerie, il faut s'adresser au CCAS (sous conditions de revenus).

Prochains événements de l'Office Municipal de la Culture

Edition 2023 de la Fête du Livre, de l'Art et du Jeu – à vos agendas !
Rien de prévu le 3 juin 2023 ?

Plus maintenant ! Venez passer un moment en famille lors de la 3ème édition de « La Fête du Livre de l'Art et du Jeu ».

Une journée sous les pins de Ste Rosalie où vous pourrez rencontrer de nombreux auteurs de livres et de BD, découvrir des ateliers divertissants, assister à la remise des prix du 3ème concours d'écriture des élèves des écoles et du collège de la commune et vous restaurer.

Bref, vous l'aurez compris. Cette journée est à inscrire dans vos agendas et s'adresse aux enfants comme aux adultes. Il y en aura pour tous les goûts !

La suite du programme à suivre sur Facebook :
https://www.facebook.com/omclafare1/

Infos pratiques : samedi 3 juin de 9h à 18h sur le site de Sainte Rosalie.

Ne ratez pas le dernier spectacle de la saison !

Le vendredi 12 mai à 20h30, l'OMC accueillera la Compagnie Julien Lestel lors du spectacle de danse « Quartet et MisaTango ».

Un partenariat avec les différentes écoles de danse de la commune a été mis en place afin que leurs élèves puissent assister au spectacle gratuitement et rencontrer les artistes à l'issue de la représentation.

Ouverture de la Billetterie le 24 avril au bureau de l'OMC et sur Billetweb :
https://www.billetweb.fr/quartet-misatango

Prochaines expositions :
Du 24 avril au 12 mai 2023 : Bernard Menouret, « Itinérances ».
Vernissage le vendredi 21 avril de 18h à 20h
Du 05 au 16 juin 2023 : Mathieu Roubaud

Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

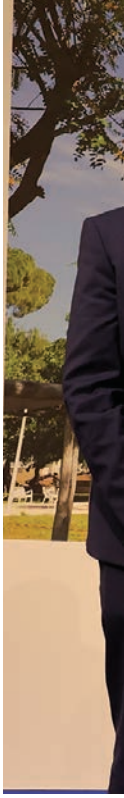

La Fare les Oliviers décroche sa première fleur !

L'année 2022 s'est terminée en beauté pour La Fare les Oliviers car le jury régional du label « Villes et Villages Fleuris » a décidé de lui attribuer sa première fleur – une grande fierté pour l'équipe municipale ! Les entrées du village pourront bientôt afficher les panneaux jaunes reconnaissables, signe de l'engagement de la commune en termes de fleurissement, de respect de l'environnement et d'amélioration du cadre de vie.
La remise officielle de la première fleur a eu lieu début avril à l'Hôtel de Région.

Une patience et une rigueur récompensées
Depuis 2017, La Fare les Oliviers participe chaque année au concours départemental. Souvent placé 2ème ou 3ème sur le podium des communes de plus de 5000 habitants, la commune n'avait pas encore eu l'occasion de concourir au niveau Régional car il fallait terminer à la première place du classement.
En 2022, les règles du jeu ont été modifiées et La Fare les Oliviers faisait partie des 5 communes des Bouches-du-Rhône sélectionnées pour concourir à la première fleur.

Pourquoi concourir au label ?
Bien plus qu'un label, le prix Villes et Villages Fleuris s'inscrit dans une démarche globale d'amélioration du cadre de vie et de préservation de l'environnement. En effet, suite à la mise en place de la gestion différenciée des espaces verts en 2016 et la suppression des produits phytosanitaires, la commune avait déjà décroché les labels de « ville nature » et « territoire engagé pour la nature ».

Grâce à sa participation au concours Villes et Villages Fleuris et les conseils des divers jurys, la commune a pu aller encore plus loin dans l'adaptation de ses espaces verts aux nouvelles exigences environnementales.

Le cadre de vie en quelques chiffres

- **16** agents espaces verts et nettoiement
- **49 800** m² d'espaces verts à entretenir
- **1350** arbres
- **4000** fleurs plantées au printemps et à l'automne

Un fleurissement compatible avec les économies d'eau
L'eau est au cœur des préoccupations avec des périodes de sécheresse de plus en plus fréquentes et il faudra trouver de nouvelles solutions pour allier fleurissement, verdissement et écologie : utilisation d'essences locales, protection de la biodiversité, arrosage maîtrisé, îlots de fraicheur, les « villes fleuries » de demain devront être exemplaires en termes d'environnement et de gestion des ressources.

Depuis de nombreuses années déjà, le service des espaces verts est à la recherche de solutions techniques permettant de continuer à fleurir durant les étés caniculaires tout en économisant l'eau. Le rond-point de la Pomme de Pin créé en 2015 en était le premier exemple.

« Tous les jours, les agents du service nettoiement et des espaces verts œuvrent pour rendre notre commune plus belle. C'est leur travail ainsi que la démarche environnementale mise en place par l'équipe municipale qui sont récompensés avec ce label qui est un indicateur du cadre de vie d'une commune. C'est un facteur de motivation pour les équipes et un encouragement à poursuivre les efforts d'aménagement entrepris. C'est aussi un travail en transversalité entre élus, services, associations et la population qui est récompensé par ce précieux label ».

Myriam Seiler
Maire adjointe déléguée à la culture, au tourisme, à la communication et au cadre de vie

La production de plants par les Jardins d'Alexis était l'un des points forts de la candidature.

LES PROJETS CLES

✔ Production de plants en interne

✔ Création d'un refuge Ligue pour la Protection des Oiseaux

✔ Les Jardins ALEXIS – jardins ouvriers, potager pédagogique du centre de loisirs, jardins familiaux

✔ Amélioration du cadre de vie - plan de lutte contre les dépôts sauvages

ET DEMAIN ?

✔ Création d'un nouveau plan de circulation pour privilégier les modes doux

✔ Mise en place de la végétalisation citoyenne (permis de végétaliser)

✔ Renforcement des partenariats avec les associations locales (Collectif Citoyen, ACOPA, Forêt Farenque)

✔ Utilisation de la végétalisation pour limiter les îlots de chaleur

✔ Création d'une cour oasis à l'école Paul Doumer

LOU POUÈTO PAÏSAN

Vitourin LAVISON (1856-1936)

Carriero « Vitourin Lavison » ? Quau èro aquelo ome ?

Pouèto faren, Vitourin Lavison nasquè lou sièis de desèmbre milo vue cènt cinquanto-e-sièis, quartié di Bastido à La Faro-leis- Óulivié d'uno famiho de païsan.

Pamens aguè la chanço pèr soun époco de faire d'estùdi e de saché escriéure lou francés, soun obro pouëtico nous es couneigudo soulamen pèr de manuscri jamai publica tant pèr moudestìo coume belèu pèr manco de pecùni.

Forço estaca à sa lengo dóu brès plus tard escriguè si pouèmo imaja e pensa dins la vido vidanto en prouvençau de l'endré.

Vitourin Lavison fuguè touto sa vido un ome simple jamai à la recerco dis ounour

dóu Felibrige.

« *Tu qué dei vers as toujour la fringalo cant'en en patois sara plus beù*

Et tei cant bruziran coum'un cant de cigalo

Dins un estieù plen dé soulèu »

Un de si pouèmo restara à jamai grava dins la pèiro dóu mounumen di mort dóu cementèri.

Defuntè lou vint-un de setèmbre de milo nòu-cènt trento-e-sièis à La Faro.

Lei Pastourèu Faren

L'un des poèmes de Victorin Lavison est gravé sur le monument aux morts

Devinoun-devinaio

Qu'es acò qu'es vuege lou jour e plen la niue ?

Responso dóu darnié n° : lou vènt

« Retrouvez la traduction française sur www.lafarelesoliviers.com ».

Label Ecocert «En Cuisine»

S'engager pour une restauration collective durable
+bio +locale +saine

ECOCERT EN CUISINE

Label Ecocert - La Fare les Oliviers récolte sa première carotte

Du lundi au vendredi, la cuisine centrale prépare environ mille repas par jour, servis dans les restaurants scolaires des 4 écoles, à la crèche et livrés par le portage à domicile. Engagée depuis de nombreuses années dans une démarche d'amélioration continue grâce à l'introduction d'aliments bio, issus des circuits courts et porteurs de labels comme la pêche durable, la cuisine a souhaité mesurer ses progrès en se portant candidate au label Ecocert.

De nouveaux composteurs ont été installés à l'école de la Pomme de Pin

Le verdict est tombé au mois de février : La Fare les Oliviers a réussi à décrocher le 1er niveau du label, une reconnaissance des bonnes pratiques déjà mises en place.

Ecocert « En Cuisine » - une restauration collective durable

La labellisation « Ecocert en Cuisine » compte trois niveaux (1,2 ou 3 carottes) et valorise les établissements de restauration collective qui introduisent des produits bio, locaux et sains.
D'autres critères sont également pris en compte car les actions doivent s'inscrire dans une démarche globale environnementale : lutte contre le gaspillage, tri et valorisation des déchets, utilisation des éco-détergents …

Un service de restauration engagé

L'organisme Ecocert s'est rendu dans les locaux de la cuisine centrale ainsi que les cuisines satellites des écoles pour réaliser un audit au mois de décembre.
Le rapport d'audit a souligné les points forts de la candidature de La Fare les Oliviers. Parmi eux on retrouve :

- L'utilisation de 23% de produits bio (exigence – 10%)
- La création d'un menu végétarien une fois par semaine
- La démarche environnementale déjà entreprise avec :
  - Le bio-fermenteur et le poulailler pour la valorisation des déchets organiques
  - La sensibilisation au gaspillage alimentaire et au tri avec des animations réalisées par le pôle jeunesse
- L'utilisation de produits d'entretien avec écolabel
- La mise en place d'enquêtes de satisfaction entre les cuisines satellites et la cuisine centrale
- La mise en place de 3 services pour réduire le bruit en réfectoire

Des pistes d'amélioration ont également été identifiées comme l'introduction de davantage de protéines végétales, l'utilisation de légumes secs au moins une fois par semaine, une sensibilisation à la saisonnalité des fruits et légumes ou encore une meilleure clarté des menus.

Ce premier audit aura permis de valoriser les efforts déjà entrepris et d'encourager de nouvelles initiatives. C'est également un gage de qualité pour l'ensemble des Farencs qui font appel à la restauration municipale.
Le défi majeur de l'équipe de cuisiniers sera désormais de conserver la qualité des repas malgré l'envolée des prix des matières premières.

Préservation de la biodiversité Du nouveau en colline

Dans le cadre de sa politique de développement durable, l'équipe municipale poursuit les objectifs détaillés dans sa stratégie communale pour la biodiversité, renouvelée cette année pour la période 2023-2025. Améliorer l'information auprès du public, développer des pratiques respectueuses pour valoriser la biodiversité, de nouvelles actions viendront compléter celles déjà menées sur le terrain au cours des deux prochaines années.

Des panneaux d'information aux abords de la colline

Si vous empruntez régulièrement les sentiers en colline, vous aurez certainement remarqué les nouveaux panneaux informatifs installés depuis fin mars au départ de plusieurs parcours.
Risque incendie, protection de la flore et de la faune, contrôles des chiens, comportement à tenir en période de chasse … le panneau rappelle quelques règles simples à respecter lorsqu'on se promène en colline.
Un QR code permet aux promeneurs d'accéder à des informations plus détaillées sur le site de la commune.

Des nichoirs pour limiter la prolifération des chenilles processionnaires du pin

Les chenilles processionnaires prolifèrent chaque année de plus en plus tôt. Au printemps, elles représentent un vrai risque sanitaire pour les promeneurs et leurs amis à quatre pattes en raison de leurs poils très urticants.

Depuis la fin du traitement aérien à base de biocides en 2017, la commune déploie des méthodes respectueuses de l'environnement pour lutter contre la prolifération des chenilles processionnaires en partenariat avec l'Office National des Forêts.

La mise en place de nichoirs à mésanges est l'une des solutions éprouvées car la mésange est la première prédatrice des chenilles. Un couple peut en manger jusqu'à 500 par jour !

Au printemps, 18 nouveaux nichoirs ont été installés en colline, portant à 72, le nombre total. La commune va également investir dans de nouveaux pièges à phéromones qui permettent d'attirer et de piéger les papillons mâles.

Pour plus d'informations sur les dangers des chenilles processionnaires.

Retrouvez le budget primitif 2023 sur :
www.lafarelesoliviers.com/conseils-municipaux

Budget primitif 2023

Le mot de l'élu

« C'est un budget particulièrement complexe à construire cette année. Notre commune, comme la majorité des petites communes françaises, tente de résister au choc de l'inflation. Dans ce contexte hostile et incertain, pour absorber les charges de fonctionnement en constante hausse, maintenir les services publics et mener à terme nos projets structurants, les élus ont dû, entre autres, prendre la décision difficile d'augmenter le taux des taxes communales pour la première fois depuis presque 20 ans ».

Chantal Garcia
Maire adjointe déléguée aux finances,
aux écoles et à la démocratie de proximité

Budget global

19,4 € millions

dont

13,2 € en fonctionnement et

6,2 € en investissement

Ces prix qui s'envolent

Tous les secteurs de l'action municipale, sans exception, sont touchés par les effets de l'inflation. Electricité, gaz, alimentation, revalorisation du SMIC et dégel du point d'indice des fonctionnaires. Les dépenses contraintes sont en hausse constante.

+179%*

Energie (électricité, gaz, granulés de bois)

Coût 2021 : **328 000€**

Coût 2022 : **547 000€**

Prévision 2023 : **914 000€**

+37%*

Denrées alimentaires

Coût 2021 : **472 000€**

Coût 2022 : **562 000€**

Prévision 2023 : **647 000€**

+10%*

Charges de personnel

Coût 2021 pour 254 agents :
7 448 900€

Coût 2022 pour 235 agents :
7 779 300€

Prévision 2023 pour 238 agents :
8 220 000€

**Evolution entre 2021 et 2023*

Zoom sur les dépenses de fonctionnement (charges de gestion et de personnel)

Enfance Education Jeunesse : crèche, vie scolaire, centre de loisirs et périscolaire, séjour jeune, conseil municipal junior, restauration collective

Services techniques et urbanisme : aménagement du territoire, propreté urbaine, entretien du patrimoine, des bâtiments et véhicules, espaces verts, éclairage public.

Services Généraux : Etat-civil, Elections, Gestion des cimetières, valorisation de l'action publique, assemblées délibérantes, finances, gestion des ressources humaines, communication, informatique

Vie locale : Associations, animations, Office Municipal de la Culture, bibliothèque, École Municipale de Musique, d'Arts et de Danse

Fluides : Eau, électricité, gaz, téléphonie, internet …

Sécurité : police municipale, RCSC

Affaires sociales : CCAS, portage de repas, Foyer du 3e âge, Emploi, Les jardins d'Alexis

Conseil municipal / secrétariat du maire : Indemnités des élus, protocole

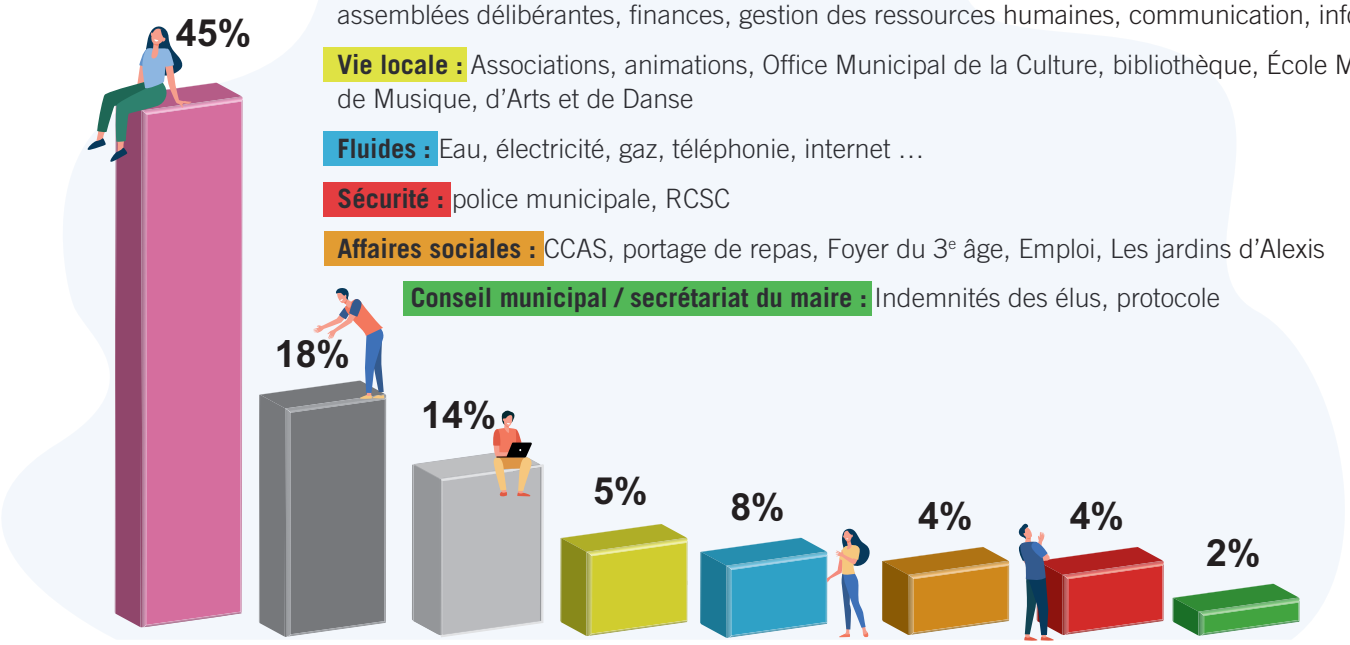

Soutien à la vie associative

La commune accompagne les associations à travers principalement deux aides : une directe (aide financière à travers une subvention) et/ou une indirecte (mise à disposition d'une salle, matériel etc.)

Aide directe : 134 499€

Aide indirecte : 255 000€

44€ par habitant / an

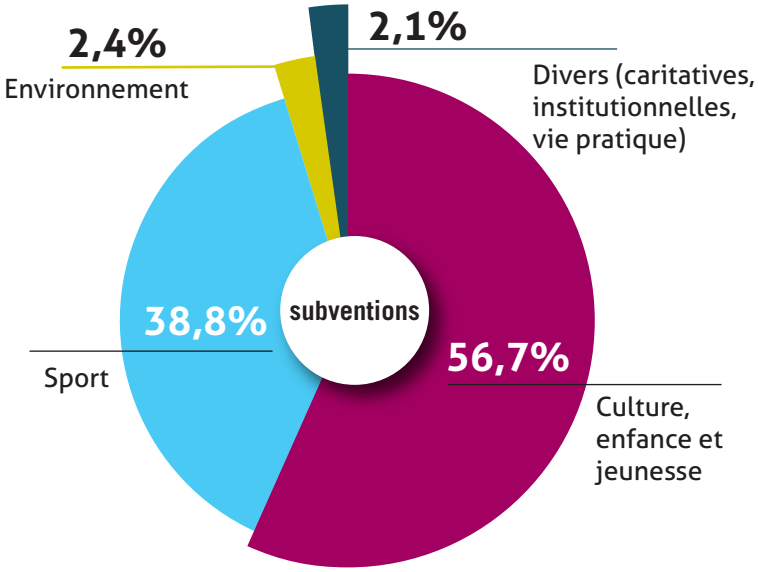

La commune continue d'investir

Malgré le contexte budgétaire difficile, l'équipe municipale poursuit ses investissements parmi lesquelles on retrouve en 2023 :

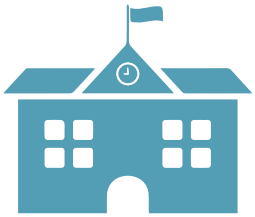

École Paul Doumer

704 000€

Voirie et réseaux

230 000€

Transition écologique

141 000€

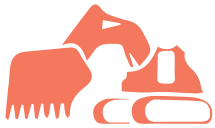

Enfouissement des réseaux

164 000€

La commune cible plusieurs domaines d'investissement : le cadre de vie (équipements, enfouissement des réseaux..), les mobilité douces (traçage pistes cyclables, parc à vélos...), la sécurité (vidéosurveillance, travaux de voirie...), l'éducation (équipements divers pour les écoles...), les économies d'énergie (installation de LED sur les éclairages des installations extérieures) les travaux d'amélioration et de mise aux normes des bâtiments communaux ou encore la modernisation des services publics (matériel informatique, équipements).

Vos impôts – ce qui va changer

En 2023, l'Etat fait évoluer les bases des taxes (taxe foncière bâti et non bâti, taxe d'habitation pour les résidences secondaires) de **7,1%**. Les élus du conseil municipal ont également voté une augmentation de **3,5%** du taux communal.

La conséquence sur les ménages propriétaires est estimé ainsi :

Appartement T2 centre-ville

TF 2022 : **481€**

Prévision 2023 : **528€**

Hausse : **+47€**

(Bases + taux toutes taxes)

Maison 120m² + jardin

TF 2022 : **1079€**

Prévision 2023 : **1184€**

Hausse : **+105€**

(Bases + taux toutes taxes)

Maison 160m² + jardin

TF 2022 : **2054€**

Prévision 2023 : **2254€**

Hausse : **+200€**

(Bases + taux toutes taxes)

A noter ! En 2023, les contribuables ne paieront plus de taxe d'habitation sur les résidences principales.

Trophée du Castellas un raid multisports pour tous

Le prochain Trophée du Castellas se déroulera le 27 mai prochain de 9h à 23h. Ce raid multisports est ouvert aux sportifs de tous les niveaux et la participation est gratuite.

Le Trophée du Castellas permet de passer une belle journée en pleine nature tout en se mettant au défi sur les différentes épreuves : course d'orientation, escalade, VTT, tir sportif et une course d'orientation de nuit, par équipe de 3.

Vous n'avez jamais fait d'escalade ou de tir sportif ? Ce n'est pas grave … les épreuves sont accessibles aux débutants motivés.
Tout se déroule dans une ambiance bon enfant. L'ensemble du matériel est fourni à l'exception du VTT.

Attention les places sont limitées (25 équipes de 3 personnes) ! Amateurs de sports et d'aventure, inscrivez-vous et relevez le défi du Trophée du Castellas !

Inscriptions jusqu'au dimanche 21 mai sur slaurent@lafarelesoliviers.fr

Passeports et cartes d'identité N'attendez pas la dernière minute !

Depuis le début de l'année, le service d'état civil de La Fare les Oliviers est de nouveau habilité à délivrer les passeports et cartes d'identité.

Pour effectuer vos démarches, vous devez d'abord remplir une pré-demande en ligne sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (https://passeport.ants.gouv.fr/).

Vous pourrez ensuite prendre rendez-vous par téléphone au 04 90 45 46 00 pour finaliser votre dossier.

Face à l'allongement des délais, il est conseillé d'entreprendre les démarches au moins 6 mois avant l'expiration de votre titre.

Planning complet jusqu'à fin juin. Ouverture du prochain planning juillet, août, septembre à compter du 15 juin 2023.

Troc aux plantes - venez échanger vos plantes et vos astuces

Une nouvelle édition du troc aux plantes aura lieu le samedi 6 mai de 9h30 à 12h sur la place de la fontaine.

Les participants pourront y échanger leurs plantes, boutures, graines, petit outillage, astuces et conseils avec d'autres jardiniers passionnés. C'est l'occasion idéale pour embellir vos jardins avec de nouvelles espèces végétales, tout en faisant des économies.
Des ateliers pour enfants seront également organisés pour leur permettre de découvrir le monde fascinant des plantes et mieux comprendre les enjeux de la biodiversité. La participation est gratuite.

Cet événement est organisé par la municipalité en partenariat avec l'Office Municipal de la Culture et le Collectif Citoyen afin de promouvoir la culture du jardinage et favoriser le partage et les échanges entre les habitants.

Renseignements :
04 90 45 46 27 / 04 86 64 18 88
communication@lafarelesoliviers.fr

Feu de forêt, inondation, tempête - pensez à vous inscrire au système de télé-alerte municipal

En 2014, la commune s'est dotée d'un système d'alerte à la population qui permet de prévenir la population en cas de risques majeurs.

L'alerte est envoyée sur le numéro de téléphone fourni (fixe et mobile) lors de l'inscription au service et permet d'informer les habitants sur les mesures à prendre et la conduite à tenir.

Si vous n'êtes pas déjà inscrit au service, pensez-y ! Vous pouvez vous rapprocher de la Police Municipale (04 90 42 69 98) ou télécharger le formulaire d'inscription directement sur le site internet de la commune :
https://www.lafarelesoliviers.com/systeme-dalertes-a-la-population/

Si vous êtes répertorié dans les Pages Blanches, votre numéro est déjà enregistré, mais il est également conseillé de fournir un numéro de portable pour que vous puissiez rester informé, même lorsque vous ne serez pas à votre domicile.

Pensez à réactualiser vos informations. Il est important de mettre vos données à jour en cas de changement d'adresse ou de numéro de téléphone.

Exercice de gestion de crise – rupture du barrage de Bimont

Au mois de juin, un exercice de sécurité civile aura lieu pour simuler le scénario catastrophe d'une rupture du barrage de Bimont.

Toutes les communes situées en aval de l'ouvrage hydraulique, dont La Fare les Oliviers, seront intégrées à cet exercice piloté par les services de la Préfecture. L'objectif est de permettre aux différents acteurs de gestion de crise de tester leur capacité de réponse et l'efficacité de leurs moyens de communication auprès de la population.
La date ne sera pas annoncée au préalable afin d'évaluer la réactivité des communes qui devront activer leurs cellules de crise.

Tous les moyens d'alerte seront mobilisés pour alerter la population concernée par ce scénario hypothétique d'une rupture du barrage entraînant une onde de submersion :

- La sirène d'alerte SAIP retentira pour prévenir l'ensemble du village.
- FR-Alerte, un nouveau dispositif national, préviendra en temps réel les personnes qui se trouvent dans la zone de danger (les bords de l'Arc). Une notification avec un signal sonore spécifique sera envoyée sur les téléphones portables, même s'ils sont en mode silencieux.
- Le service communication préviendra la population via ses supports habituels – page Facebook, application mobile, site internet et panneau lumineux.
- La police municipale alertera les habitants concernés par l'exercice via le système de télé-alerte qui permet de cibler la zone géographique concernée

Afin d'éviter tout affolement, les messages d'alerte diffusés démarreront et termineront par « exercice, exercice, exercice ».
Aucune action particulière n'est attendue de votre part.

Goûter de Sainte Rosalie du CCAS

Le goûter de Sainte Rosalie aura lieu le vendredi 1er septembre à partir de 14 heures au Centre Culturel Jean Bernard.

Ouvert aux Farencs de 70 ans ou plus, les inscriptions auront lieu du lundi 17 juillet au vendredi 11 août inclus au CCAS.

Pour toute nouvelle inscription, merci de vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Transport assuré uniquement sur demande.

Pour plus de renseignements :
04 86 64 82 82 ccas@lafarelesoliviers.fr

Inscriptions aux services d'accueil des enfants de 3 à 11 ans - place au nouveau Portail Famille

Cette année, le Portail Famille évolue vers une nouvelle version plus ergonomique et plus adaptée à une utilisation sur smartphone et tablette.

Pendant la période de transition, l'ancienne et la nouvelle version du portail cohabiteront jusqu'à la disparition du portail actuel au mois de septembre.

- **Le portail actuel** servira à réaliser les dernières réservations pour l'année scolaire 2022-2023 (cantine, périscolaire, centre de loisirs, vacances d'été) et régler les factures correspondantes.
- **Le nouveau portail** servira, à partir du 15 mai, à constituer le dossier unique d'inscription avant d'accéder aux réservations pour l'année scolaire 2023-2024.

Les familles recevront une information de la part de l'Espace Famille leur indiquant la procédure à suivre afin d'ouvrir leur accès sur le nouveau portail famille.

Pour plus d'informations :
portail-famille@lafarelesoliviers.fr

Exposition « Recycl'Art » - quand les vitrines des commerçants se transforment en galerie d'art

Depuis quelques semaines, les enfants du centre de loisirs se sont lancés dans la création d'œuvres d'art en objets recyclés avec l'aide des animateurs du pôle jeunesse.

Ce projet, à l'initiative de Christophe Agard, maire adjoint délégué au commerce, à l'artisanat et à l'animation, est mené en association avec les commerçants farencs dont certains se sont également prêtés au jeu pour créer leurs propres œuvres ! Ouvrez bien l'œil car vous pourrez admirer toutes ces créations dans les vitrines des magasins du centre **à partir du 2 mai et jusqu'au 30 juin.**

La bibliothèque municipale Denise Sicard est également partenaire de cette initiative et organisera un atelier sur le thème du recyclage le samedi 13 mai pour les 6-9 ans.

Débroussaillement – en juin, il sera trop tard !

Il ne vous reste plus que quelques jours pour réaliser vos obligations légales de débroussaillement (OLD).

Le risque incendie est déjà présent avec une sécheresse record sur l'ensemble du département. Il faut agir dès maintenant pour éviter le pire pendant la saison estivale.
A La Fare les Oliviers, les propriétaires doivent débroussailler les terrains situés à moins de 200 mètres de la colline pour limiter la propagation du feu et faciliter l'intervention des pompiers.

Vous ne savez pas si vous êtes concernés ? Vous pouvez consulter la carte sur le site de la commune :
https://www.lafarelesoliviers.com/debroussaillement/

Débroussailler, c'est protéger votre maison et votre famille !

Eco-pâturage : les moutons sont à l'œuvre en colline

Chaque année, la colline accueille un troupeau de moutons à partir du mois d'avril et jusqu'au mois de juin. Ces « tondeuses écologiques » permettent de réduire la végétation et ainsi lutter contre les feux de forêt tout en favorisant la biodiversité floristique et faunistique.

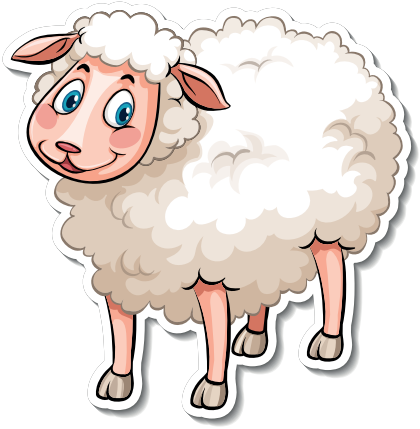

Depuis quelques jours, les promeneurs peuvent, au détour d'un sentier, découvrir des moutons à l'oeuvre. Si leur présence fait plaisir et attire les curieux, elle incite également à la plus grande prudence en raison des chiens de berger qui montent la garde auprès du troupeau et qui sont dressés pour intimider tout ce qui pourrait représenter une menace pour les animaux.

Comment réagir face à un chien de berger ?
Si vous croisez le troupeau, contournez largement l'aire de pâturage ou les parcs clos. Face à un chien de protection, adoptez un comportement calme et passif pour le rassurer.

Si vous êtes accompagné de votre chien, tenez-le en laisse à l'approche du troupeau. Le respect de cette règle de bonne conduite permet de diminuer les risques d'agression et d'éviter un stress inutile pour les animaux.

Une réunion d'information sur l'activité physique adaptée

MISS 13 (Maison Intercommunale Sport Santé 13) est une association qui propose des séances d'activité physique adaptée aux personnes dont la santé est fragile : seniors ayant des troubles de l'équilibre, personnes atteintes de maladies chroniques ou d'une affection de longue durée ...

Une réunion d'information aura lieu **le mardi 16 mai de 10h à 11h30** à la salle Deydier Avon qui permettra d'échanger sur l'activité physique adaptée et de présenter quelques exercices simples à réaliser chez soi.

Renseignements :
06 33 06 91 78

Conseil municipal
du 9 février 2023

Approbation du procès-verbal de la séance du 8 décembre 2022
Adoptée à l'unanimité

Règles d'amortissement comptable en instruction budgétaire et comptable M57 au 1er janvier 2023 – Immobilisations incorporelles et corporelles, subventions d'équipement transférables
Adoptée à la majorité

Adoption du Règlement budgétaire et financier
Adoptée à la majorité

Cession du véhicule frigorifique PEUGEOT PARTNER
Adoptée à l'unanimité

Fonds Départemental d'Aide au Développement Local 2023 – Demande de subvention auprès du Conseil Départemental pour la réalisation d'un programme d'études
Adoptée à l'unanimité

Fonds Départemental d'Aide au Développement Local 2023 – Demande de subvention auprès du Conseil Départemental pour la réalisation d'une mission de maîtrise d'œuvre
Adoptée à l'unanimité

D.E.T.R. 2023 - Demande de subvention auprès de l'Etat dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux
Adoptée à l'unanimité

Acquisition amiable de la parcelle cadastrée section AC n°334p d'une superficie de 156m² sise avenue René Cassin à la SARL RENE SEYSSAUD
Adoptée à l'unanimité

Classement dans le domaine public communal de la parcelle AD n°719
Adoptée à l'unanimité

Classement dans le domaine public communal de la parcelle AH n°8339
Adoptée à l'unanimité

Classement dans le domaine public communal de l'Impasse de l'Arc composée des parcelles AL n°265, 274, 276, et 278
Adoptée à l'unanimité

Servitude de passage au profit d'ENEDIS pour une canalisation électrique souterraine en tréfonds de la parcelle n°AB53
Adoptée à l'unanimité

Programme d'actions Biodiversité 2023-2025 – Renouvellement du labe « Territoire Engagé pour la Nature »
Adoptée à l'unanimité

Fermeture du marché hebdomadaire sur l'avenue Pasteur
Adoptée à majorité

Modification des tarifs pour la fête de la Sainte-Rosalie
Adoptée à l'unanimité

Convention-cadre de partenariat pour la Fête Foraine Sainte-Rosalie
Adoptée à l'unanimité

Avenant à la Convention Territoriale Globale avec la CAF 13
Adoptée à l'unanimité

Retrouvez le détail des délibérations sur : www.lafarelesoliviers.com/conseils-municipaux.

Conseil municipal
du 23 mars 2023

Approbation du procès-verbal de la séance du 9 février 2023
Adoptée à l'unanimité

Débat d'orientation budgétaire (DOB) sur la base du rapport d'orientation budgétaire (ROB) 2023
Adoptée à l'unanimité

Modification du Règlement budgétaire et financier
Adoptée à l'unanimité

D.E.T.R. 2023 - Demande de subvention auprès de l'Etat dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux
Adoptée à l'unanimité

Création de poste
Adoptée à l'unanimité

Transformation de poste
Adoptée à l'unanimité

Délibération fixant la liste des emplois et les conditions d'occupation des logements de fonction
Adoptée à l'unanimité

Règlement général pour le Trophée du Castellas
Adoptée à l'unanimité

Modification du règlement de fonctionnement du multi accueil collectif « les Péquelets »
Adoptée à l'unanimité

Adhésion au Comité National des Villes et Villages Fleuris
Adoptée à l'unanimité

Conseil municipal
du 13 avril 2023

Approbation du procès-verbal de la séance du 23 mars 2023
Adoptée à l'unanimité

Compte de Gestion 2022 de la commune
Adoptée à la majorité

Compte Administratif 2022 de la commune
Adoptée à la majorité

Exercice 2022- Affectation du résultat de la section de fonctionnement
Adoptée à la majorité

Fixation des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2023
Adoptée à la majorité

Budget Primitif 2023 de la Commune
Adoptée à la majorité

Constitution d'une provision pour risque et charges de fonctionnement pour le non recouvrement d'une créance
Adoptée à l'unanimité

Participations versées aux organismes de regroupement et autres organismes pour 2023
Adoptée à l'unanimité

Versement de subventions aux associations pour 2023
Adoptée à la majorité

Participation de la commune aux voyages scolaires des élèves du Collège Louis LEPRINCE-RINGUET – Année scolaire 2022/2023
Adoptée à l'unanimité

Travaux de proximité 2023 - Demande de subvention auprès du Conseil Départemental – Travaux d'amélioration des bâtiments communaux et du cadre de vie
Adoptée à l'unanimité

Travaux de proximité 2023 - Demande de subvention auprès du Conseil Départemental – Travaux d'aménagement de voies et de réseaux
Adoptée à l'unanimité

Travaux d'amélioration de la forêt communale 2023 – Demande de subvention auprès du Conseil Départemental
Adoptée à l'unanimité

Aide aux équipements pour la sécurité publique – Demande de subvention auprès du Conseil Départemental pour l'acquisition de matériel pour la police municipale et la Réserve communale de sécurité civile
Adoptée à l'unanimité

Aide à la transition énergétique - Demande de subvention auprès du Conseil Départemental – Installation de dispositifs pour le stationnement des vélos
Adoptée à l'unanimité

Aide à la transition énergétique - Demande de subvention auprès du Conseil Départemental – Acquisition de matériel à Haute performance énergétique pour l'éclairage publique du stade X. Foubert, du stade Sainte Rosalie et des courts de tennis
Adoptée à l'unanimité

Aide aux travaux de sécurité routière – Demande de subvention auprès du Conseil Départemental pour la mise en œuvre du plan de circulation (Phase 1)
Adoptée à l'unanimité

Tarifs de la restauration scolaire à compter du 1er septembre 2023
Adoptée à la majorité

Tarifs des accueils de loisirs de 3 à 11 ans au 1er septembre 2023
Adoptée à la majorité

Fixation des tarifs pour les séjours extérieurs organisés pendant les vacances scolaires pour les jeunes de 11 à 17 ans à compter du 1er juillet 2023
Adoptée à la majorité

Tarifs du Foyer du Troisième Age et du portage des repas au 1er septembre 2023
Adoptée à la majorité

Tarifs relatifs aux droits de place et à l'occupation du domaine public
Adoptée à la majorité

Tarifs relatifs à la Régie de recettes « Affaires Générales » au 1er septembre 2023
Adoptée à l'unanimité

Modification du prix de vente des plateaux repas aux associations
Adoptée à la majorité

Assujettissement des logements vacants à la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale
Adoptée à l'unanimité

Demande de garantie d'emprunt sollicitée par la SA HLM CDC Habitat Social pour le financement de l'opération d'acquisition en VEFA de 60 logements locatifs sociaux dénommée « Résidence Sénior » située Route des Oliviers
Adoptée à l'unanimité

Convention de financement de travaux avec le SMED 13 – Avenue du Général de Gaulle – RD10 (Tranche 2) – Enfouissement des réseaux électriques
Adoptée à l'unanimité

Modification du règlement administratif commun aux services en direction des enfants et adolescents (3/17) et des règlements intérieurs à compter du 1er septembre 2023
Adoptée à l'unanimité

La Fare Ensemble

Tribune de la majorité

Chers Farencs,
Vous l'avez toutes et tous constaté, les sujets d'incertitudes sont nombreux en cette année 2023 avec la guerre aux portes de l'Europe le réchauffement climatique, l'envolée brutale des prix dans tous les secteurs.
Aujourd'hui, le gouvernement, à travers son plan de sobriété énergétique, nous impose de repenser nos façons de consommer, de travailler, de vivre, … Ces enjeux, aussi importants soient-ils, ne sont cependant que très peu accompagnés financièrement par l'Etat.
Dans ce contexte inflationniste, malgré la baisse des dotations de l'Etat, la suppression de la taxe d'habitation, les incertitudes de la Métropole … les communes doivent aller plus vite et plus loin dans leurs investissements durables tout en conservant un service public de qualité. L'équation est difficile, et c'est à contre cœur mais en responsabilité collective, que nous avons décidé l'augmentation des taxes communales, pour la 1ère fois depuis 2004.
C'est aujourd'hui un des leviers des communes pour augmenter leurs recettes, investir pour demain et maintenir les services à la population, (même si à court terme, il faudra là aussi en repenser certains d'entre eux).
On ne peut que regretter les propos du groupe d'opposition au cours du Débat d'Orientation Budgétaire : « *on n'a jamais dit qu'on était contre l'augmentation des impôts… On aura peut-être des idées dans 3 ans. Pour le moment, on n'est pas là pour avoir des idées …* »
Drôle de positionnement ! Il semblerait bien que leur réel intérêt pour les affaires communales ne se révèle qu'à l'aube des prochaine élections…
Dans ce monde incertain, consciente des difficultés de chacun, soyez assurés que notre équipe s'emploie plus que jamais à ce que notre village reste un endroit où il fait bon vivre.

Vos dévoués,
L'équipe de La Fare Ensemble
Vous pouvez nous contacter via notre page Facebook :
www.facebook.com/LaFareEnsembleavecOlivierGuirou

Tribune de la minorité

La Fare à Cœur

Chères farenques, chers Farencs
Avant le vote du budget au conseil municipal, voici quelques éléments issus des Rapports d'Orientation Budgétaire 2022 et 2023 préfigurant ce budget.

	La fare	communes de mm strate
recettes de fonctionnement	1306,86€/ hbt	1124€/ hbt
dépenses de fonctionnement	1286,84€/ hbt	918€/hbt
dépenses de personnel	68.32%	58%

Si nous comparons avec les communes de strate supérieure nous dépassons encore la moyenne dans les trois cas précités. Comme M. le Maire a voulu nous le faire dire en conseil municipal, nous ne voulons en aucun cas supprimer du personnel, mais nous voulons rendre plus efficient les services apportés aux Farencs avec l'aide du personnel municipal.
En 2022, M. le Maire écrivait: « la commune exerce une pression fiscale sur ses administrés plus élevée que les autres communes du département et dispose de marges de manœuvres quasi-inexistantes si elle souhaite augmenter ses taux d'imposition ».Les marges de manœuvre ont été trouvées... nos trois taxes foncières vont augmenter malgré la revalorisation des bases nationales dont profitent les communes. Si nous bénéficions d'un service à la population digne de ce nom cela pourrait s'entendre. Au contraire les services apportés à nos concitoyens sont en diminution. Lors de ses campagnes électorales M. le maire a toujours promis de ne pas augmenter les impôts, sauf la dernière où il n'en parle plus. Cette augmentation était-elle prévue? Comme d'habitude on nous joue la carte du: « *ce n'est pas ma faute, c'est le gouvernement, la métropole, le Covid et maintenant la guerre en Ukraine et l'inflation* ».
Mais sur les projets à venir pas grand-chose de concret :
- l'esplanade de l'école P. Doumer: prévue dans le projet initial mais qu'il a fallu retirer tant les avenants en nombre sont importants et pouvaient dépasser ce que la légalité permet.
- l'enfouissement des lignes électriques…en majorité financé par un syndicat d'électrification.
Mais comment font les autres communes, qui ont moins de recettes de fonctionnement pour avoir des projets avec une fiscalité moindre et parfois sans toucher aux taxes ? M. le maire où sont les économies dont vous parlez sans cesse ? Il serait temps de les utiliser enfin au profit des farencs !

Hinda DAHMAN, Gérard CRUZ, Stéphane SARDA, élus de l'opposition.

État civil

Les informations relatives à l'état civil ne peuvent être diffusées que si les personnes concernées ont donné leur accord par écrit.

naissance

FILLES

DYLIK Leonora	19/12/2022
TORRES Alyssa	03/01/2023
ARABASZ Romane	17/01/2023
CHEYLAN Phine	15/02/2023
BAJAJA Rita	21/02/2023
CORTES Linna	22/02/2023
LOUBRIAT Teemah	14/03/2023
LOPEZ Romy	04/04/2023

GARÇONS

VIAL Hayden	17/12/2022
SAUVAGE Ludwig	01/12/2022
DELPIN Gianni	09/01/2023
LOPEZ Lino	11/01/2023
PATRAC Soan	15/01/2023
BAUDOIN Liam	03/02/2023
GIRAUD Gabriel	10/02/2023
BERNARD Nathan	11/02/2023
LE DANTEC Roni	21/02/2023
CHATELARD Vincent	18/03/2023
VILLETTE Hugo	27/03/2023

mariage

DEUNER-OGHLOU Clément et Alexia AUZET	01/04/2023

PACS

LUCCIONI Sylvain et MONCORGER Muriel	10/01/2023
VILLETTE Jean-François et GARAUDEE Sophie	13/01/2023
MORENO Loïc et ANTHOUARD Manon	17/02/2023
GATARD Brice et FRACHE Marie	17/02/2023
MARGOUILLET Benjamin et ESCOFFIER Manon	28/02/2023
SOPHOCLE Jean-Philippe et SEVES Audrey	17/03/2023
GABAIX-HIALE Bruno et TEIXEIRA Emeline	03/04/2023
PIACENTE Alban et PUTZOLU Malvina	07/04/2023

décès

LECCIA Maryse veuve PIAULET	27/07/2022
BOVO Etienne	20/12/2022
DUBOIS Rose veuve CARRIE	22/12/2022
MURAT Yvette veuve FORMOSA	27/12/2022
ELOY Corinne	27/12/2022
DUPLAN Pierrette veuve PIN	28/12/2022
MARTIS Rita veuve GORI	09/01/2023
MARCEL Jean	10/01/2023
BORREDON Alain	06/01/2023
CHAMPIN Claude	15/01/2023
REYMOND René	15/01/2023
ANGELS Armand	16/01/2023
SAUSSEREAU David	17/01/2023
DUFRESNE Raymond	21/01/2023
MANELLI Jacqueline veuve MIGLIORE	22/01/2023
FERRE François	22/01/2023
RIGOUSTE Marie veuve TESTONI	04/02/2023
DE BARTOLO William	08/02/2023
DURIEZ Josette	08/02/2023
DORELON Michel	10/02/2023
DURAND Robert	14/02/2023
PES Sauveur	21/02/2023
PARES VILAPLANA Rosa épouse GUERRERO	01/03/2023
PEROZ Louis	27/02/2023
MIKELIS Antoine	07/03/2023
MARTINEZ CAMANO Pedro	11/03/2023
SCHLAPPI Stéphane	07/03/2023
MARECHAL Josiane épouse COOLEN	13/03/2023
JACQUINOD David	14/03/2023
ROUSTAN Jean	18/03/2023
REY Rosette épouse MILLAN	22/03/2023
RIBEIRO Fernand	30/03/2023
PONCE Thierry	03/04/2023

Agenda

2 mai au 30 juin
Exposition « Recycl'Art »
Œuvres d'art en objets recyclés
Dans les vitrines des commerçants

5 mai à 20h
Concert
Organisé par les Rising Dead Boys
Maison des Jeunes
Renseignements : www.facebook.com/risingdeadboys

6 mai de 9h30 à 12h
Troc aux plantes
Place Calvin (place de la Fontaine)
Renseignements 04 90 45 46 27 / 04 88 64 18 88

8 mai à 11h
78ème anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945
Cimetière du centre
Renseignements : 04 90 45 46 18

11 mai de 9h à 14h
Cross André Michel
Site de Sainte Rosalie
Renseignements : 04 90 45 46 14

12 mai à 20h30
Spectacle de danse « Quartet et Misatango »
Soirée OMC. Tarif 14€ / 10€
Centre Culturel Jean Bernard
Renseignements et réservations : 04 86 64 18 88
www.billetweb.fr/quartet-misatango

13 mai - journée
Tournoi U10
Organisé par l'US Farenque - Stade Xavier Foubert

13 mai de 9h à 16h
Vide-poussettes
Organisé par DECLIC - Salle Deydier Avon
Renseignements : 07 81 04 95 47
declic13580@gmail.com

14 mai - journée
Tournoi U12
Organisé par l'US Farenque
Stade Xavier Foubert

14 mai - journée
Vide-greniers
Organisé par l'Amicale des Employés Municipaux
Esplanade du collège
Renseignements : 06 09 60 07 12

18 au 21 mai
Festival de théâtre
Organisé par la Cie 22 Rue Neuve
Programme à venir
Centre Culturel Jean Bernard
Renseignements 22rueneuve@gmail.com

26 et 27 mai
Exposition des activités artistiques
Ecole Municipale de Musique, d'Art et de Danse
Vernissage, le 26 mai à 19h - Salle Deydier Avon
Renseignements : 04 90 42 69 00

27 mai de 9h à 23h
Trophée du Castellas
Raid multisports en colline - Par équipe de 3
Inscriptions : slaurent@lafarelesoliviers.fr

27 mai – journée
Challenge Diaz
Organisé par l'ABSR - Boulodrome Sainte Rosalie
Renseignements : 06 25 68 73 30

3 juin – journée
Fête du livre, de l'art et du jeu
Organisée par l'Office Municipal de la Culture
Site Sainte Rosalie
Renseignements : 04 86 64 18 88
www.facebook.com/omclafare1

3 juin de 13h à 18h
Kermesse
Organisée par l'association « Les Coccinelles »
Centre Culturel Jean Bernard
Renseignements : 06 03 89 19 30
lescoccinelles13@gmail.com

8 juin à 11h
Journée nationale d'hommage aux « Morts pour la France » en Indochine
Cimetière du centre
Renseignements : 04 90 45 46 18

10 juin de 16h à 21h30
Vide-greniers nocturne
Reporté au 17 juin en cas de mauvais temps
Organisé par DECLIC
Stade Sainte Rosalie
Renseignements : 07 81 04 95 47
declic13580@gmail.com

10 juin
Spectacles de fin d'année de théâtre
Ecole Municipale de Musique, d'Art et de Danse
14h « Jumanji »
16h30 « Harry Potter fait son cinéma »
20h30 « Repas des cons »
Auditorium René Bartoli
Renseignements : 04 90 42 69 00

17 juin à 20h
Gala de musique « Cin'EMMAD »
Ecole Municipale de Musique, d'Art et de Danse
Centre Culturel Jean Bernard
Renseignements : 04 90 42 69 00

18 juin de 9h à 17h
Bourse multi-collections
Organisé par l'association de Philatélie La Fare / Velaux
Salle Deydier Avon
Renseignements : 06 10 65 10 19
jmlaboulbene@orange.fr

18 juin à 11h
Cérémonie de commémoration de l'Appel du 18 juin 1940
Square des anciens combattants et de Bir Hakeim
Renseignements : 04 90 45 46 18

21 juin de 18h à minuit
Fête de la Musique
Entrée libre
Organisée par Cultur'A la Fare et la municipalité
Stade Sainte Rosalie

23 juin à 16h30
Concours de pétanque
Organisé par l'ABSR - Boulodrome Sainte Rosalie
Renseignements : 06 25 68 73 30

23 et 24 juin à 20h
Gala de danse – « 7ème art »
Ecole Municipale de Musique, d'Art et de Danse
Centre Culturel Jean Bernard
Renseignements : 04 90 42 69 00

1er juillet à 14h30 et à 20h
Gala de fin d'année
Studio C'Danse
Centre Culturel Jean Bernard
Renseignements : 06 04 50 20 97
Studiocdanse13@gmail.com

13 juillet
14h concours de pétanque en famille
19h paella géante ouverte à tous
Organisé par l'ABSR et la municipalité
Réservations : 04 86 64 18 88 / omc.lafare@gmail.com
Lundi, vendredi et samedi après-midi au boulodrome

27 juillet de 15h à 19h30
Collecte de Sang
Salle Deydier Avon
Renseignements : https://dondesang.efs.sante.fr/

24 au 27 août
Fête de la Sainte Rosalie
Organisée par l'OMC avec la municipalité
Programme à venir
Renseignements : 04 86 64 18 88

27 août à 11h30
Cérémonie en hommage au résistant farenc Charles Galland
Cimetière du centre
Renseignements : 04 90 45 46 18

1er septembre à 14h
Goûter de la Sainte Rosalie
Organisé par le CCAS
Sur réservation
Renseignements : 04 86 64 82 82

9 septembre de 10h à 16h
Forum des Associations
Centre Culturel Jean Bernard
Renseignements : 04 90 45 46 42

9 septembre de 16h à 21h30
Vide-greniers nocturne
Reporté au 16 septembre en cas de mauvais temps
Organisé par DECLIC
Stade Sainte Rosalie
Renseignements : 07 81 04 95 47
declic13580@gmail.com

TROPHEE DU CASTELLAS

LA FARE LES OLIVIERS

RAID SPORTIF PAR EQUIPE DE 3

SAMEDI 27 MAI

DE 9H A 23H

Course d'orientation | Escalade | VTT

Tir sportif | Course d'orientation de nuit

INSCRIPTION GRATUITE !

Par mail : slaurent@lafarelesoliviers.fr

Renseignements www.lafarelesoliviers.com